



Bruxelles Environnement

Aides relatives à l'acoustique dans les bâtiments scolaires en Région de Bruxelles- Capitale

Les nuisances sonores en milieu scolaire constituent un réel problème subi par l'ensemble de la communauté scolaire. Une bonne **isolation par rapport à l'extérieur** ou aux autres locaux ainsi qu'une bonne **acoustique au sein même du local** sont indispensables pour assurer le confort des élèves, des professeurs et autres surveillants qui passent leur journée à l'école.

Pour mieux comprendre la problématique

Vous cherchez des informations générales sur le bruit à l'école...

Consultez la page internet consacrée au confort acoustique dans les écoles sur le site de Bruxelles Environnement (www.environnement.brussels) :

<https://environnement.brussels/thematiques/bruit/confort-acoustique-des-batiments/confort-acoustique-dans-les-ecoles>

Vous voulez comprendre l'acoustique dans les bâtiments scolaires en 2 pages...

Consultez le chapitre consacré au confort acoustique dans le « **Guide pour l'enseignement fondamental - Mon école, un espace de qualité** (.pdf) » publié par Perspective.brussels :

Les pages 54-55 présentent 6 points de vigilance.

http://perspective.brussels/sites/default/files/documents/mon_ecole_un_espace_qualite_0.pdf

Vous aimeriez comprendre comment améliorer l'acoustique de la cour de récréation et diminuer l'impact du bruit des enfants sur le voisinage

Parcourez le « **Guide pour l'amélioration des cours de récréation en Région Bruxelloise** (.pdf) » publié par Perspective.brussels et Bruxelles Environnement, vous y trouverez de nombreux points d'attention concernant l'acoustique.

https://perspective.brussels/sites/default/files/2021-10/repenser_la_cour_de_recreation_cahier_feuilleter_a4.pdf

Vous envisagez des travaux dans l'école et voulez que l'acoustique soit prise en compte...

Diffusez le **Vade-mecum du bruit dans les écoles**, publié par Bruxelles Environnement :

Un document de référence expliquant les bases de la prise en compte de l'acoustique dans l'aménagement et la rénovation de locaux et bâtiments scolaires. Il s'adresse aux pouvoirs organisateurs, directeurs d'écoles et aux professionnels en charge de travaux.

http://document.environnement.brussels/opac_cs/s/elecfile/GIDS_230114_VadeBruitEcolFR.pdf

Et consultez la brochure **Le point sur l'isolation acoustique**, publié par le Centre de Référence professionnelle bruxellois pour le Secteur de la Construction (CDR-Construction) :

Ce document vous explique en 8 pages le BA-BA de l'isolation acoustique des bâtiments.

http://document.environnement.brussels/opac_cs/s/el:ecfile/DOCU_20151208_PointIsolationAcoustique_FR.pdf



Bruxelles Environnement

Vous cherchez des données chiffrées sur les niveaux d'exposition dans les écoles...

Découvrez la fiche documentée Bruit n°34 : « **Exposition au bruit dans les écoles** ».

Vous y découvrirez des informations techniques relatives aux valeurs de référence utilisées pour l'acoustique dans les bâtiments scolaires, les résultats de campagnes de mesures de bruit réalisées dans des écoles bruxelloises ainsi que les améliorations obtenues suite à des travaux dans différents locaux scolaires.

http://document.environnement.brussels/opac_cs/s/electfile/Bru_34.PDF?langtype=2060

Pour concevoir un bâtiment adapté

Vous avez engagé des professionnels pour réaliser des travaux dans votre établissement...

Assurez-vous qu'ils prennent en compte la question de l'acoustique. Envoyez-les vers le Guide Bâtiment Durable (www.guidebatimentdurable.brussels).

Ils y trouveront de nombreux conseils techniques pour créer un bâtiment confortable au niveau sonore, des vidéos sur la thématique de l'acoustique dans les réfectoires, des dossiers spécifiques sur l'acoustique dans les cours de récréation, ...

<https://www.guidebatimentdurable.brussels/fr/assurer-le-confort-acoustique.html?IDC=117&IDD=6179>

<https://www.guidebatimentdurable.brussels/fr/minimiser-la-contribution-acoustique-du-batiment-au-quartier.html?IDC=25&IDD=5648>

Pour une aide technique personnalisée

Vous avez reçu des devis pour des panneaux absorbants à placer dans votre réfectoire et vous demandez quels panneaux sont les plus performants, Vous vous demandez si les solutions proposées par votre entrepreneur permettent réellement de régler votre problème d'isolation entre deux classes, Vous voudriez savoir s'il existe des solutions faciles pour diminuer les phénomènes d'écho dans votre salle de sport...

Faites appel au « **Service du Facilitateur bâtiment durable** » de Bruxelles Environnement ou proposez à votre entrepreneur, architecte, chef de chantier,... de faire appel à ses services via le 0800 / 85 775

ou via : facilitateur@environnement.brussels.
Il s'agit d'une assistance gratuite et pluridisciplinaire d'experts indépendants qui accompagnent les professionnels du secteur du bâtiment (maître d'ouvrage, concepteur, gestionnaire, responsable technique, installateur ou entreprise) dans toutes les étapes du projet, y compris les questions relatives à l'acoustique du bâtiment.

<https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/guidance-et-soutien-techniques/le-facilitateur-batiment-durable>